

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2018**  
**Séance du 14 février 2018**

**N° 23**  
**Objet : Création et animation**  
**d'un living lab – demande de**  
**subvention à la Région**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le quatorze du mois de février à dix-huit heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois de février 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : ESMIOL Gérard**

**Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 14), CAZERES Benoît, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles (jusqu'au rapport n° 9), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 23), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SERRA Victor (jusqu'au rapport n° 21), SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Étaient suppléés :**

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel  
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean-Pierre

**Étaient représentés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à FLORES Sylvain  
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (à partir du rapport n° 15)  
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à LEDEY Olivier  
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine  
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles  
SERRA Victor a donné pouvoir à ACCIAI Bruno (à partir du rapport n° 22)  
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne  
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à BRUN Patricia  
VILLARD René a donné pouvoir à BERTRAND Philippe

**Étaient excusés :**

AILLAUD Sylvie  
BALIQUE François  
MAGAUD Marie José  
REINAUDO Patrick  
ROCHAT Jacques  
SFRECOLA Alain  
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/02/2018

Application n° 001-20087437-20180214-23\_14022018

99\_DE-001-20087437-20180214-23\_14022018

**Madame Patricia GRANET BRUNELLO, rapporteur, expose ce qui suit :**

Dans le cadre de sa compétence développement économique et pour répondre à un enjeu d'attractivité, Provence Alpes Agglomération souhaite positionner le territoire sur un concept « nature-santé » avec l'ambition :

- de développer l'activité touristique en lien avec le bien-être et le bien vieillir
- de devenir un territoire référent en matière de prévention santé
- de renforcer l'offre d'accès aux soins notamment via la télémédecine
- d'œuvrer pour le maintien à domicile des personnes âgées et personnes dépendantes.

Cette volonté politique s'appuie sur deux équipements structurants que sont l'établissement thermal qui se diversifie avec la construction d'un SPA thermal et la maison de santé qui prévoit d'accueillir un living lab, véritable lieu d'innovation et de collaboration sur les thématiques du bien-être et du bien vieillir.

Pour mener à bien cette politique, Provence Alpes Agglomération s'est positionnée sur plusieurs projets européens et appels à projet régionaux pour mobiliser les ressources financières indispensables au démarrage de ces activités.

Ainsi, Provence Alpes agglomération s'est positionné comme Chef de file sur le PITEM PROSOL et espère mobiliser 827 000 € de contrepartie FEDER sur ce projet. PAA est également délégataire du SICTIAM sur le PITEM CLIP et espère mobiliser 85 000 € de FEDER.

La troisième source de financement mobilisée est issue de l'Appel à projet régional PACA LAB qui consiste à financer les projets de livinglab en investissement et en fonctionnement. Sur cet appel à projet le montant de financement du conseil régional peut monter à 50 % du montant total. Nous souhaitons mobiliser une partie des financements issus des PITEM CLIP et PROSOL pour porter la part d'autofinancement de PAA à 20 % conformément au règlement de l'Appel à projet.

L'objectif est de se donner les moyens de lancer le livinglab en maîtrisant le reste à charge et permettre d'avoir le temps nécessaire pour trouver un modèle économique viable.

Le living lab, véritable outil au service de la stratégie de développement du territoire, devra répondre à des enjeux de société (le bien vieillir, le maintien à domicile et l'accès aux soins via la télémédecine) et des enjeux économiques en mettant tout en œuvre pour favoriser l'émergence de projets. Le living lab sera un lieu de réseautage, de travail collaboratif, d'expérimentation de solutions innovantes et d'accélération de projets. L'ambition est de mettre en réseau le living lab de Digne-les-Bains avec les autres living lab régionaux pour bénéficier de leur expertise et positionner Digne-les-Bains comme un écosystème d'expérimentation sur les thématiques bien-être et bien vieillir.

Dans le cadre de son adhésion au Centre d'Innovation et d'Usage en santé et d'un partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, Provence Alpes Agglomération bénéficie de l'expertise et du retour d'expérience du « 27 Delvalle », lieu d'innovation pour la santé et l'autonomie crée et ouvert en 2015 qui héberge également un living lab spécialisé.

REÇU EN PRÉFECTURE  
le 16/02/2018

Appréciation agréée F. L. G. 10/10/10

99\_DE-004-200067437-20180214-23\_14022018

Implanté au cœur de la maison de santé de Digne-les-Bains, quelques aménagements permettront d'optimiser l'espace dédié à l'innovation. Le living Lab sera constitué de deux bureaux, d'un accueil, d'une grande salle de réunion et d'un appartement démonstrateur de solution innovante pour faciliter le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Dans l'optique de professionnaliser les aidants à domicile mais aussi les artisans, l'appartement témoin servira également de plateau de formation. La salle de réunion sera équipée d'un ou plusieurs écrans et d'un système de visio conférence.

Un agent dédié sera recruté pour assurer l'accueil et l'animation du lieu.

Au sein du Living Lab, qu'il soit public ou privé, tout type de porteurs d'idées et de projets innovant d'intérêt général sera accompagné.

Plusieurs services seront proposées aux créateurs mais aussi aux usagers et citoyens . Un espace de travail collaboratif sera mis à disposition, des événements de type « Open Lab » favorisant l'émergence d'idées seront proposés régulièrement, des rencontres pour présenter de projets innovants seront organisées.

Les créateurs bénéficieront plus spécifiquement:

- d'un accompagnement au montage de projets et recherche de financements,
- d'aide à la réalisation des études de marché
- de la possibilité d'expérimenter sur le site leurs innovations santé auprès des usagers.

#### Plan de financement :

<b>Coût total</b>	<b>218 074.16 € TTC</b>
Région Paca au titre de l'appel à projet Living Lab (50%)	109 037.08 € TTC
PITEM CLIP (30 %)	65 422.24 € TTC
Autofinancement (20 %)	43 614.83 € TTC

Les dépenses prévues portent sur les travaux d'aménagement intérieur, l'achat de mobilier et de matériel informatique. En fonctionnement, elles portent sur le recrutement d'un animateur et sur les dépenses nécessaires au fonctionnement de la structure.

La réponse à l'appel à projet nécessite le dépôt de deux dossiers de demande de subvention, l'un correspondant aux dépenses de fonctionnement et l'autre correspondant aux dépenses d'investissement. Les coûts sont répartis comme suit :

<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>118 535.76 € TTC</b>
Région Paca au titre de l'appel à projet Living Lab (50%)	59 267.88 € TTC
PITEM CLIP (30 %)	35 560.73 € TTC
Autofinancement	23 707.15 € TTC

<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>99 538.40 € TTC</b>
Région Paca au titre de l'appel à projet Living Lab (50%)	49 769.20 € TTC
PITEM CLIP (30 %)	29 861.52 € TTC
Autofinancement	19 907.68 € TTC

En conséquence, il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'approuver le principe du projet et son plan de financement, de dire que les crédits seront inscrits au budget;
- d'autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches et les demandes de subvention nécessaires à la réalisation de cette opération

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 16/02/2018

Application en ligne E-localite.com

99\_DE-004-20067437-20180214-23\_14022018